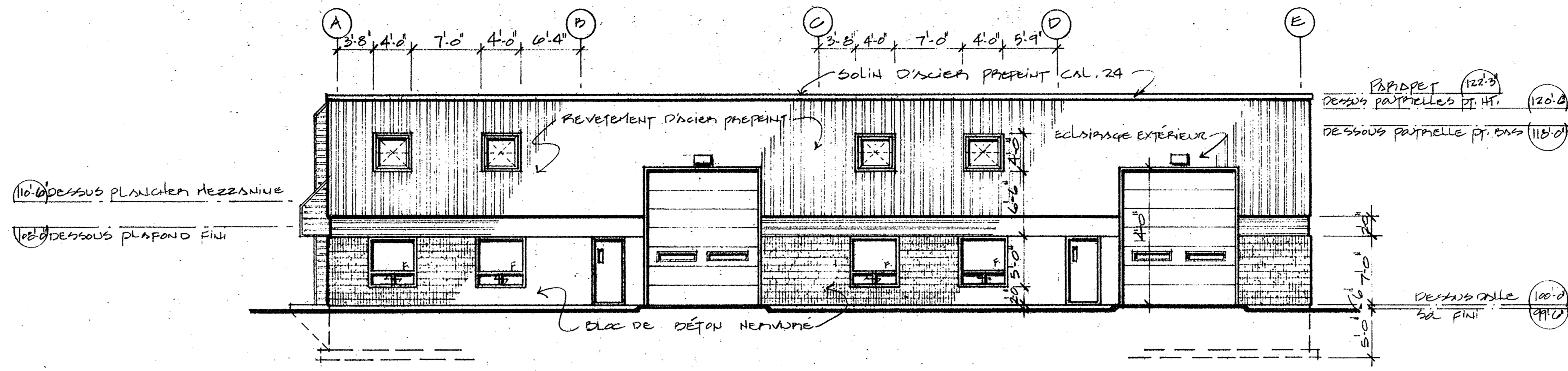


demande de permis effectuée le 7 avril 89  
 réf. sur esth. et arch. en vertu le 5 mai 89.

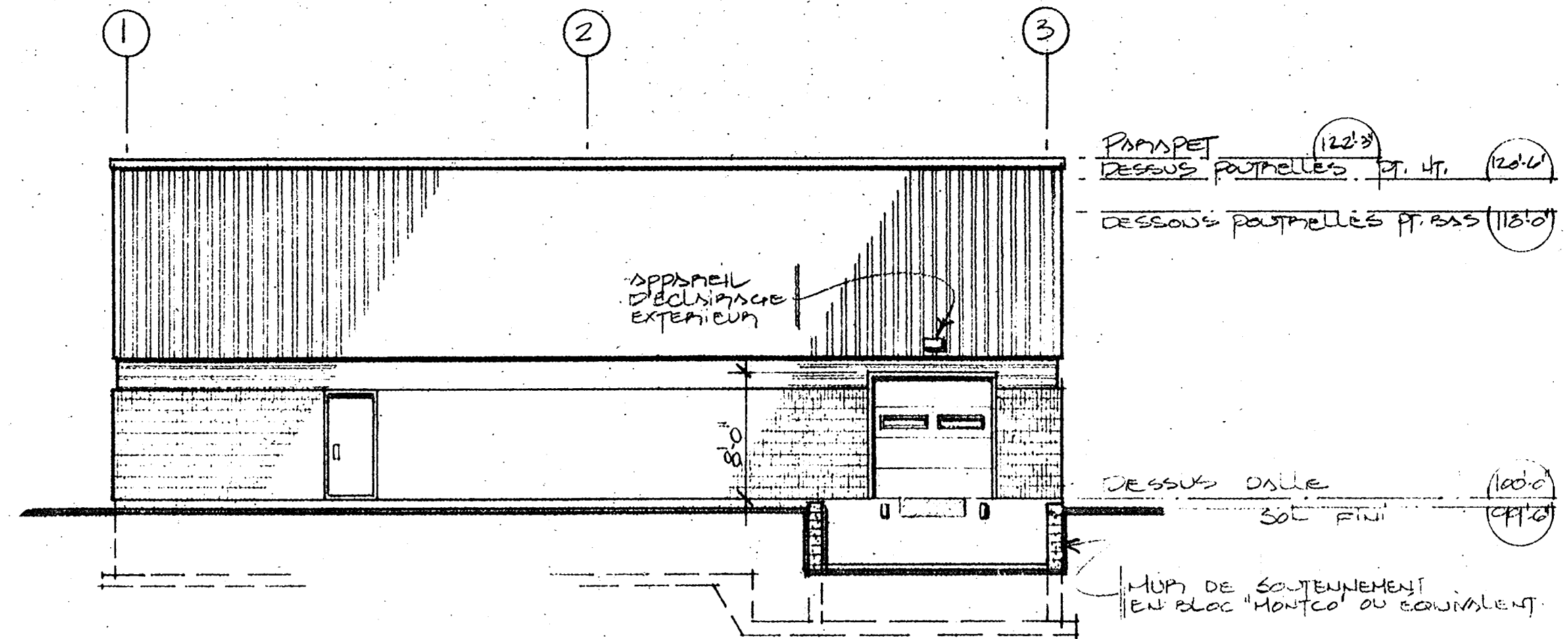
ST-JANVIER  
 LE 14 MARS 1989  
 REVISION 3 AVRIL 1989  
 SELON PLAN DE CADASTRE FOURNI PAR LE CLIENT.

C 7.53

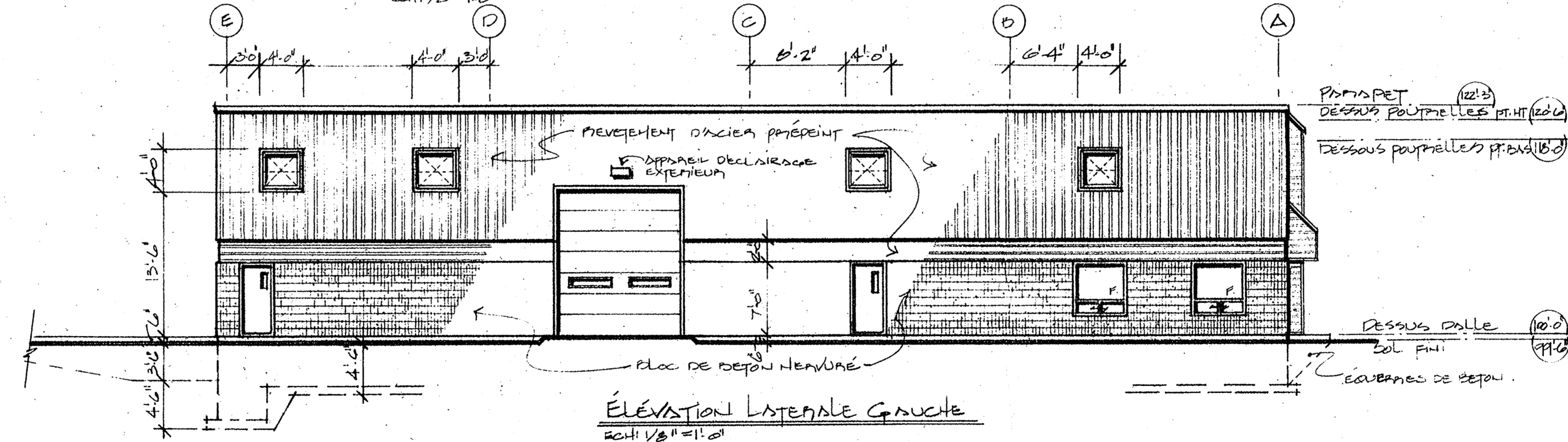
PLAN D'IMPLANTATION 1/16"=1'-0"  
 LES ENTREPRISES ELECTRIQUES MAYER & THIÉRIEN INC.



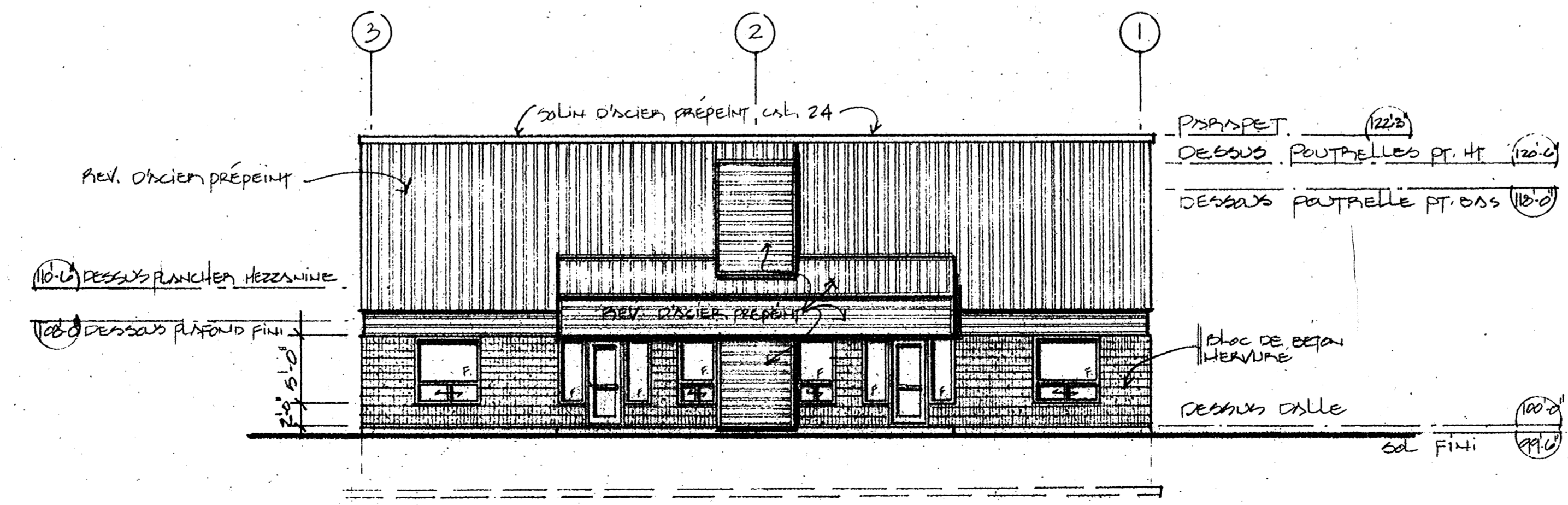
ELEVATION LATÉRALE DROITE  
ECH: 1/8"=1'-0"



ELEVATION ARRIÈRE  
ECH: 1/8"=1'-0"



ELEVATION LATÉRALE GAUCHE  
ECH: 1/8"=1'-0"

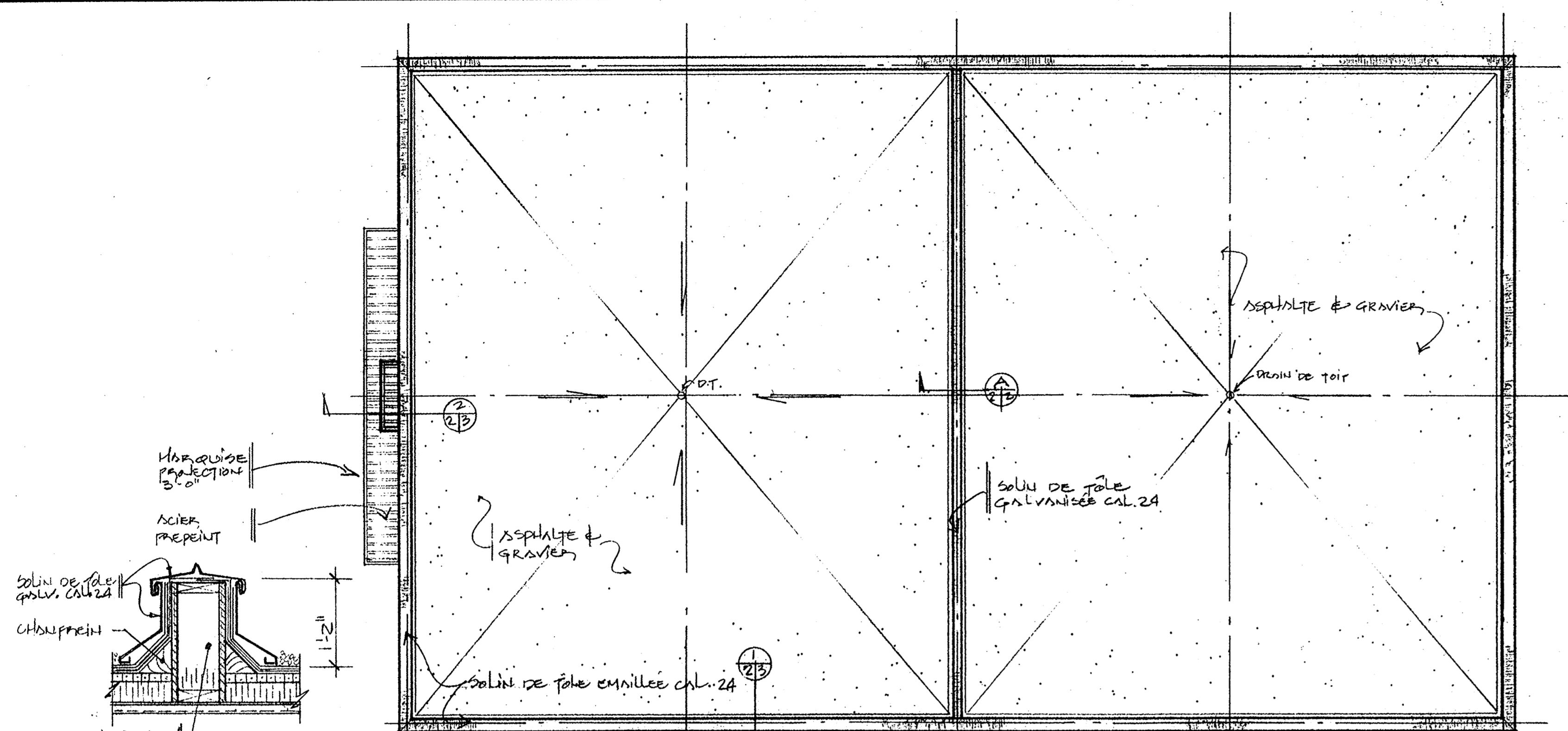


ELEVATION PRINCIPALE  
ECH: 1/8"=1'-0"

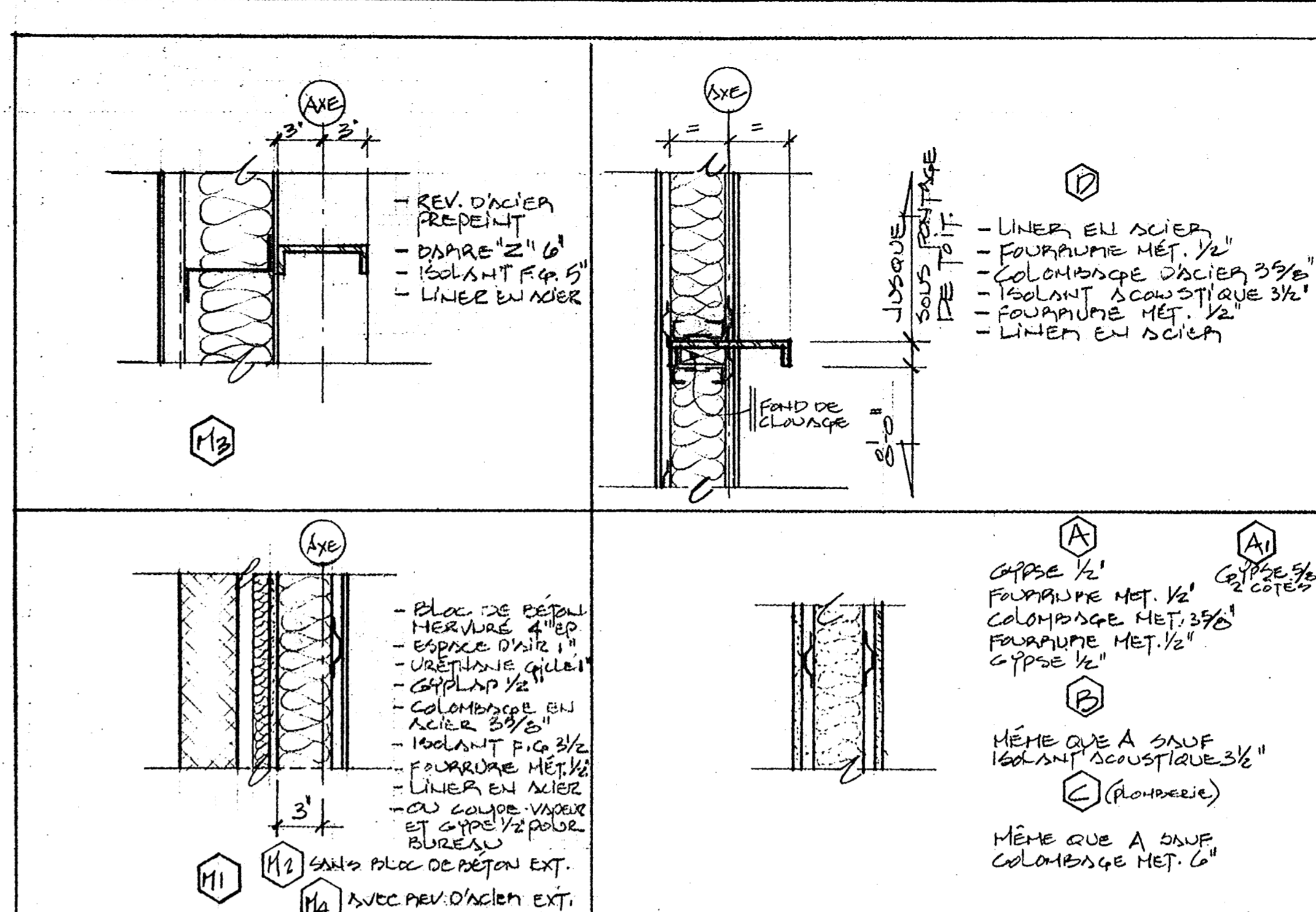


- NOTES GÉNÉRALES**
- 1- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
  - 2- LA RÉSISTANCE DU SOL EST ASSUMÉE A 1800 PSI. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER LA RÉSISTANCE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE & L'INGÉNIEUR, SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.
  - 3- LA CONSTRUCTION DE CE BÂTIMENT DEVRA SE CONFORMER AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DERNIÈRE ÉDITION ET AUX RÈGLEMENTS DE CONSTRUCTION MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.
  - 4- LES MATÉRIEAUX, SYSTÈMES ET OUTILLAGES SERONT NEUFS, DE BÈTE QUALITÉ CONFORMES AUX NORMES MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES, C.N.B., S.C.H.L., B.N.Q., A.C.-N.O.R. ET C.S.A., A.S.T.M., O.N.C.C., A.C.C.
  - 5- POUR STRUCTURE, MÉC. ÉLECT. VOIR PLANS ING.

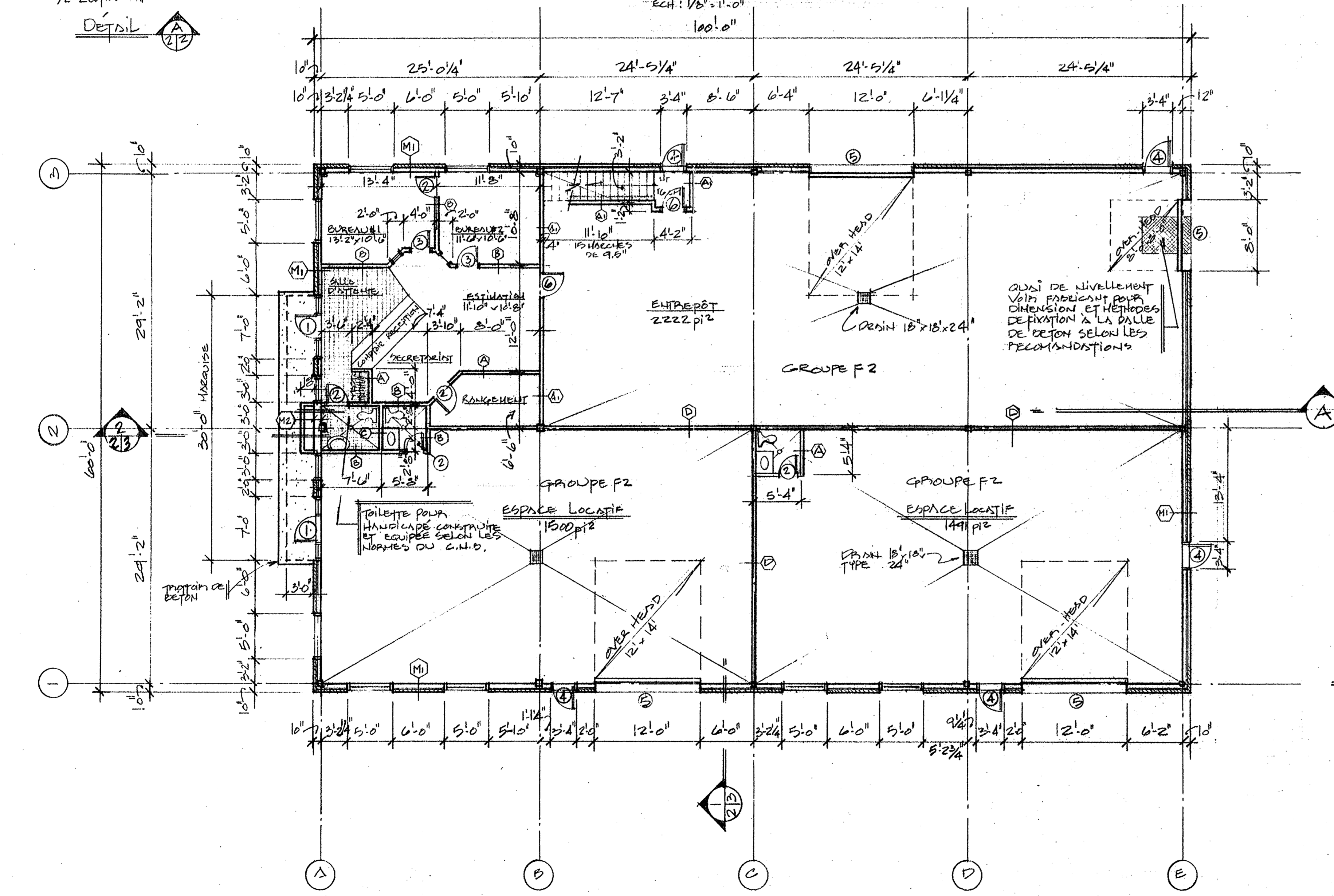
PRELIMINAIRE		
PROJET <b>INDUSTRIEL</b>		
POUR LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES MORIS & THÉRIAU INC.		
<b>PIERRE FARLEY O.A.Q.</b> ARCHITECTE — TEL: 322-4471 11832 boul Ste-Geترude Montréal-Nord H1G-5P9		
TITRE <b>ÉLEVATIONS</b>		
REVISION	DATE	DOSSIER
	3 AVRIL 89	89-01-07
DESSINE PAR		NO
APPROUVE PAR		1/3
ECHELLE		INDIQUÉE



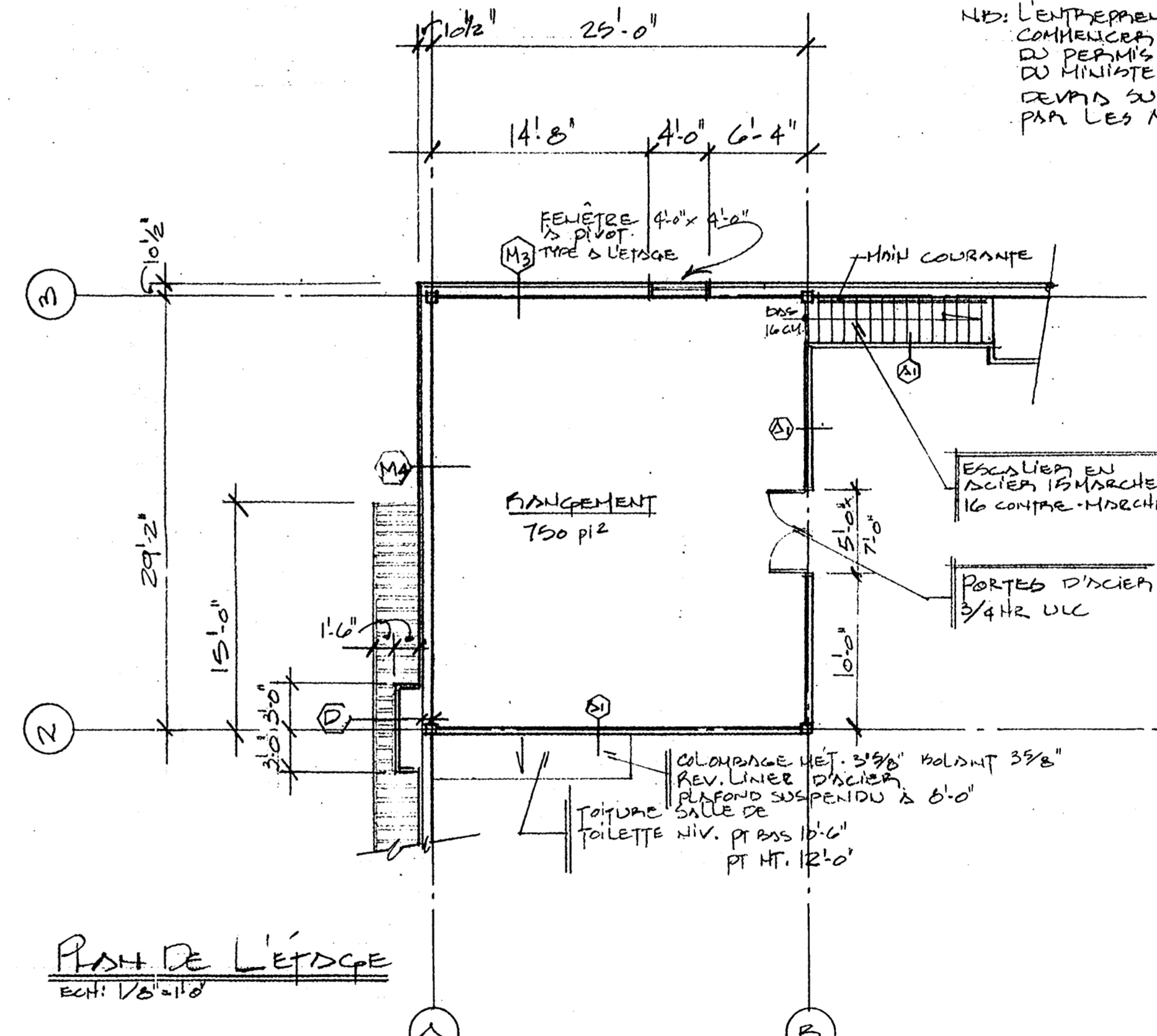
Plan de Toiture  
Ech: 1/8" = 1'-0"



Détails Murs & Cloisons  
Ech: 1/2" = 1'-0"



Plan Rez-de-Chaussée  
Ech: 1/8" = 1'-0"



Plan de l'Étage  
Ech: 1/8" = 1'-0"

ND: L'ENTREPRENEUR NE DEVRA EN AUCUNE FAÇON COMMENCER LES TRAVAUX AVANT L'OBTENTION DU PERMIS MUNICIPAL ET DE L'APPROBATION DU MINISTRE DU TRAVAIL PROVINCIAL ET DEVRA SUIVRE LES CORRECTIONS ÉMISSES PAR LES AUTORITÉS.



NOTES GÉNÉRALES

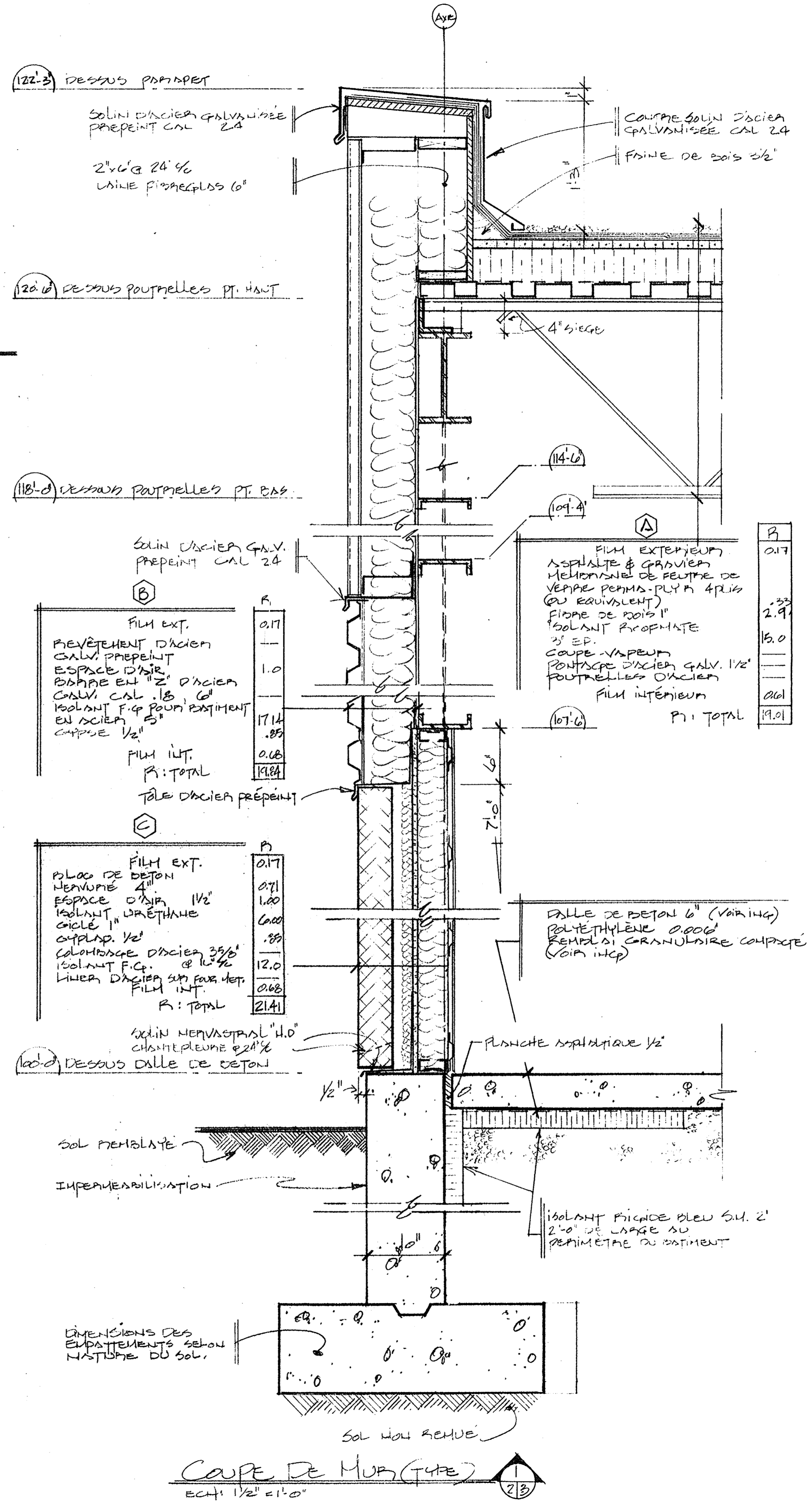
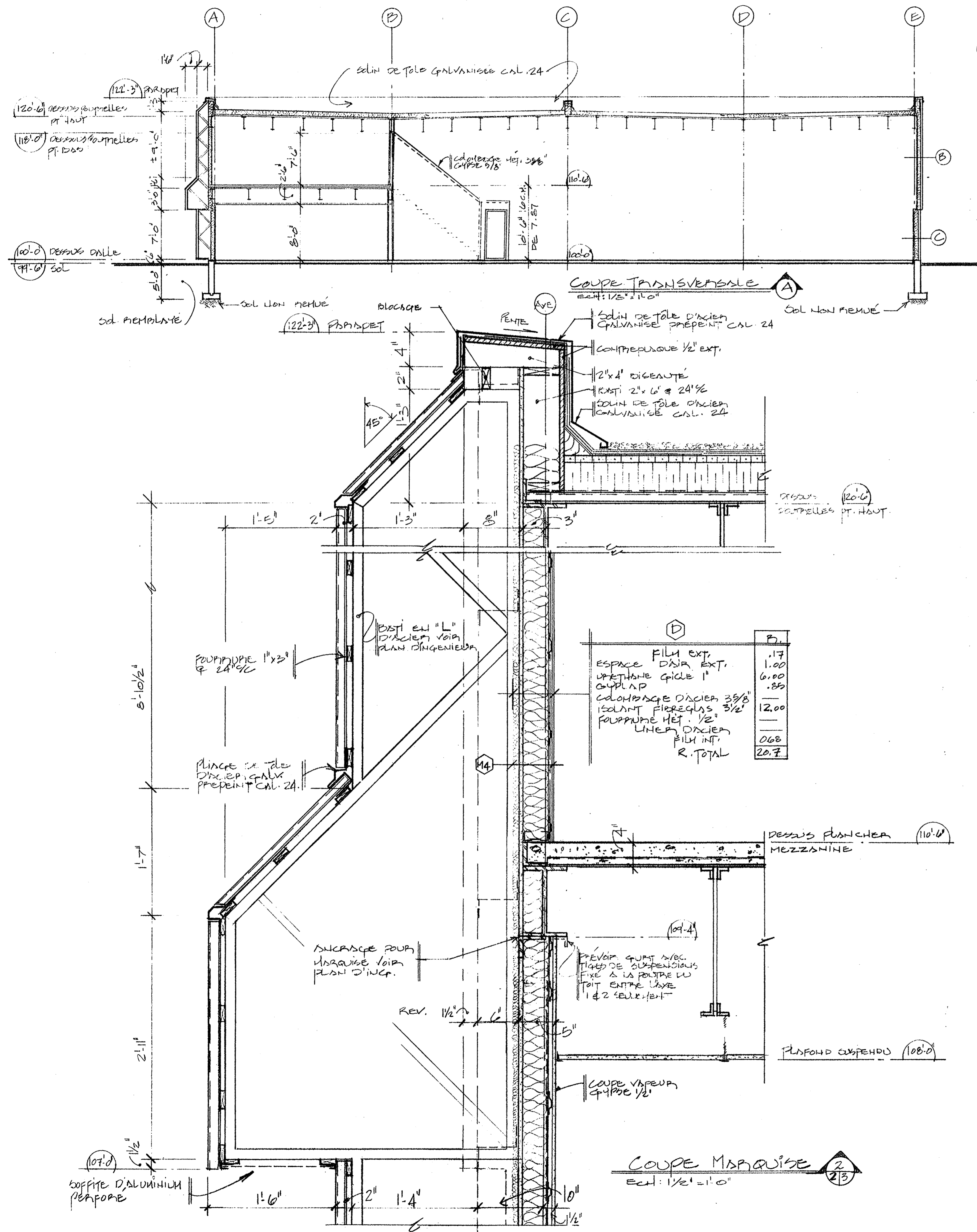
- 1- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- 2- LA RÉSISTANCE DU SOL EST ASSUMÉE À 1000 LB/PI². L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER LA RÉSISTANCE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE & L'INGÉNIEUR, SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.
- 3- LA CONSTRUCTION DE CE BÂTIMENT DEVRA SE CONFORMER AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DERNIÈRE ÉDITION ET AUX RÉGLEMENTS DE CONSTRUCTION MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.
- 4- LES MATÉRIAUX, SYSTÈMES ET OUTILLAGES SERONT NEUF, DE LA QUALITÉ CONFORMES AUX NORMES MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES, C.N.B., S.C.H.L., B.N.Q., A.C.N.O.R. ET C.S.A., A.S.T.M., O.N.C.A.C.G.
- 5- POUR STRUCTURE, MÉC. ÉLECT. VOIR PLANS ING.

PRELIMINAIRE

PROJET		
INDUSTRIEL		
POUR LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES MAYNARD & THÉRIEN INC.		
PIERRE FARLEY O.A.Q. ARCHITECTE — TEL: 322-4471 1832 boul Ste-Gertrude Montréal-Nord H1G-5P9		
TITRE PLANS: Rez-de-Chaussée Étage & Toiture Détails		
REVISION	DATE	DOSSIER
	3 MAI 89	89-01-07
DESSINE PAR	NO	
APPROUVE PAR	2/3	
ÉCHELLE	INDIQUÉE	

PORTES - CADRES & QUINCAILLERIE

1. PORTE & CADRE ALUM. ENFILÉ ICÔLE  
QUINCAILLERIE: STD. COUPE-FRANÇOIS, FERMÉ PORTE, DEAD LOCK  
SEUIL D'ALUMINIUM
2. PORTE: AÛE VIDE 1 3/8" FINI MASONITE  
CADRE: ACIER PLIER CAL. 18  
QUINC: BUTOIN, SERRURE TYPE TOILETTE
3. PORTE: AÛE PLEINE 1 3/8" FINI MASONITE  
CADRE: ACIER PLIER CAL. 18  
QUINC: BUTOIN, SERRURE À CLEF.
4. PORTE ET CADRE D'ACIER ICÔLE, CAL. 16  
QUINC: COUPE-FRANÇOIS, FERMÉ PORTE, POIGNÉE &  
DAPRE PANIQUE, SERRURE DEAD-LOCK
5. PORTE DE GARAGE D'ACIER GALVANISÉ, CAL. 20, ISOLÉE  
QUINC: ANTO GUIDES, POIGNÉE, SERRURE, CHAÎNE POUR  
OUVERTURE MANUELLE  
CADRE: PLIAGE D'ACIER SURETÉ À LA STRUCTURE (VOIR PLAN D'ING.)
6. PORTE D'ACIER GALV. 1 3/4" 3/8" H&E AU FEU.  
CADRE " " " " " "



	R
FILM EXT.	0.17
ESPACE AIR EXT.	1.00
URÉTHANE 1"	0.85
OSPLAP	12.00
COLONNAGE D'ACIER 3/8"	0.85
ISOLANT FIBREGLAS 3 1/2"	12.00
FOUPPINE HÉT. 1/2"	0.68
LINER D'ACIER	0.68
FILM INT.	0.68
<b>R: TOTAL</b>	<b>20.7</b>

	R
FILM EXT.	0.17
REVÊTEMENT D'ACIER GALV. PRÉPEINT CAL. 24	1.00
ESPACE AIR	1.00
OSPLAP	12.00
COLONNAGE D'ACIER 1/2"	0.85
ISOLANT FIBREGLAS 3 1/2"	12.00
FOUPPINE HÉT. 1/2"	0.68
LINER D'ACIER GALV. PRÉPEINT CAL. 24	0.68
FILM INT.	0.68
<b>R: TOTAL</b>	<b>19.84</b>

	R
FILM EXT.	0.17
PLAC. DE BÉTON	0.17
MEULURE 4"	1.00
ESPACE AIR	1.00
OSPLAP	12.00
COLONNAGE D'ACIER 3/8"	0.85
ISOLANT FIBREGLAS 3 1/2"	12.00
FOUPPINE HÉT. 1/2"	0.68
LINER D'ACIER GALV. PRÉPEINT CAL. 24	0.68
FILM INT.	0.68
<b>R: TOTAL</b>	<b>21.41</b>

	R
FILM EXTÉRIEUR	0.17
ASPHALTE & GRAVIER	0.33
MÉTHANOL DE FEUTRE DE	2.91
VERPES PERMA-PLAST 4PLIS	13.0
(OU ÉQUIVALENT)	
FIBRE DE BOIS 1"	
SOLANT XYPHATE	
3" EP	
COUPE VAPEUR	
PONTAGE D'ACIER GALV. 1/2"	
POUTRELLES D'ACIER	
FILM INTÉRIEUR	0.68
<b>R: TOTAL</b>	<b>19.01</b>

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- LA RÉSISTANCE DU SOL EST ASSUMÉE A 100 PSI. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER LA RÉSISTANCE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE À L'INGÉNIEUR, SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.
- LA CONSTRUCTION DE CE BATIMENT DEVRA SE CONFORMER AU CODE NATIONAL DU BATIMENT DERNIÈRE ÉDITION ET AUX RÈGLEMENTS DE CONSTRUCTION MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.
- LES MATÉRIAUX, SYSTÈMES ET OUTILLAGES SERONT NEUFS, DE BÉTE QUALITÉ CONFORMES AUX NORMES MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES, C.N.B., S.C.H.L., B.N.Q., A.C.N.O.R. ET C.S.A., A.S.T.M., D.N.C.G., A.C.G.
- POUR STRUCTURE, MÉC. ÉLECT. VOIR PLANS ING.

**PRELIMINAIRE**

PROJET: INDUSTRIEL

POUR LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES  
MAYER & THÉRIEN INC.

**PIERRE FARLEY O.A.Q.**  
ARCHITECTE — TEL: 322-4471  
11832 boul Ste-Gertrude  
Montreal-Nord H1G-5P9

TITRE: COUPES DE MURS TYPES  
COUPE TRANSVERSALE

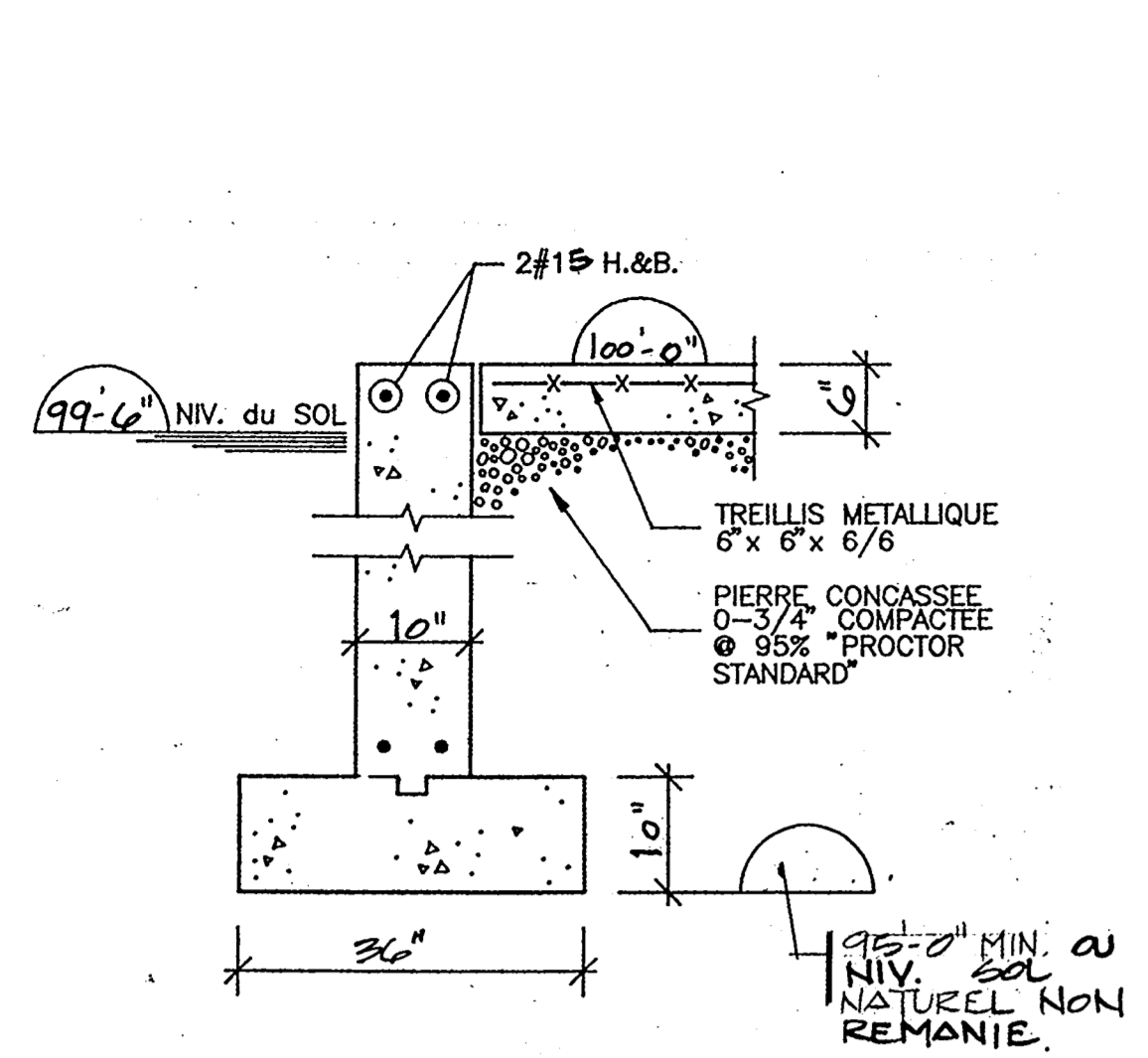
REVISION	DATE	DOSSIER
	3 AVRIL 69	89-01-07
	DESSINE PAR	NO
	APPROUVE PAR	3/3
	ECHELLE	INDIQUÉE



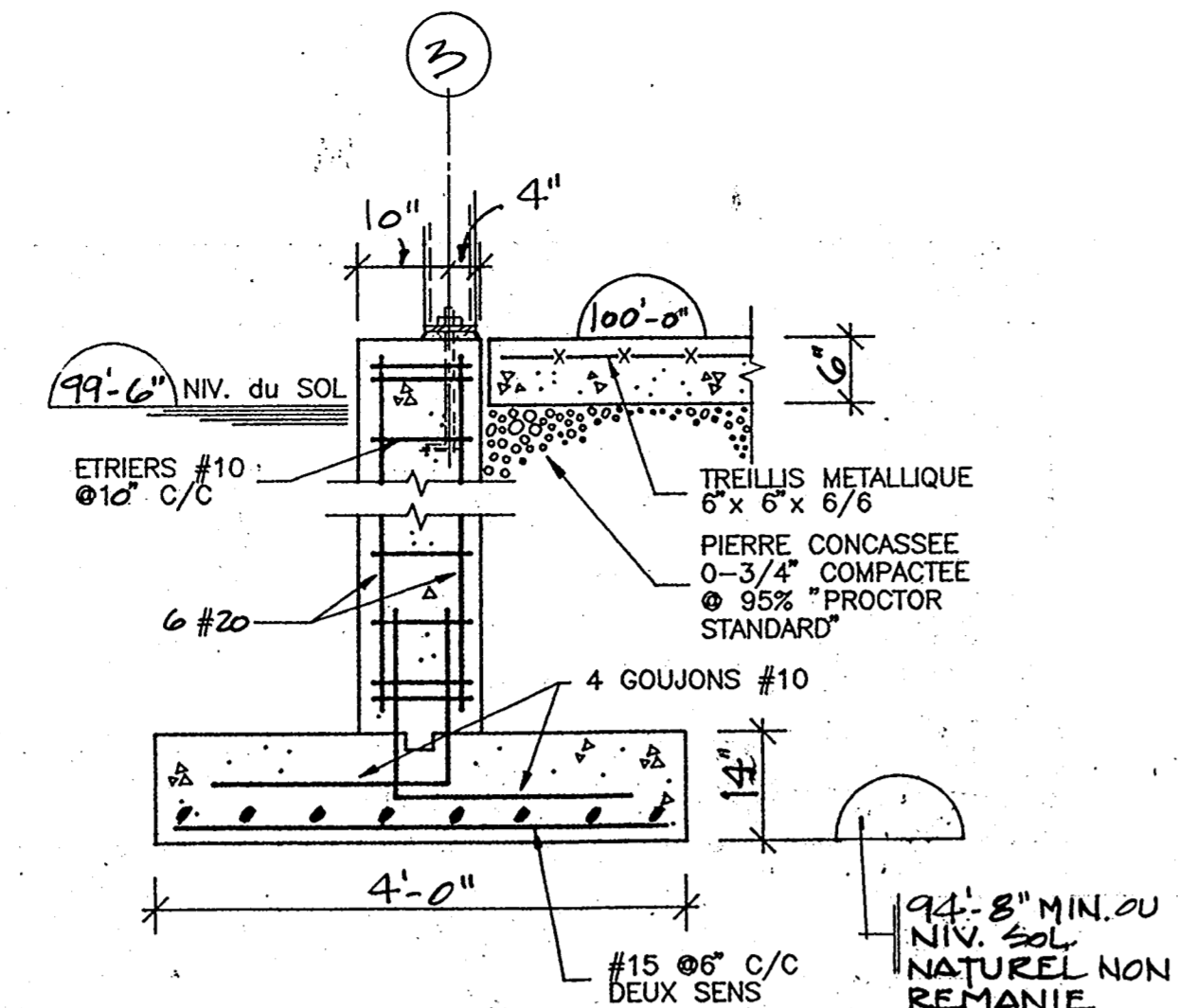
REVISIONS	
EMIS POUR SOUMISSIONS	31-03-89

LEGENDE  
 ——— POUTRELLE  
 - - - - POUTRELLE DE LIAISON

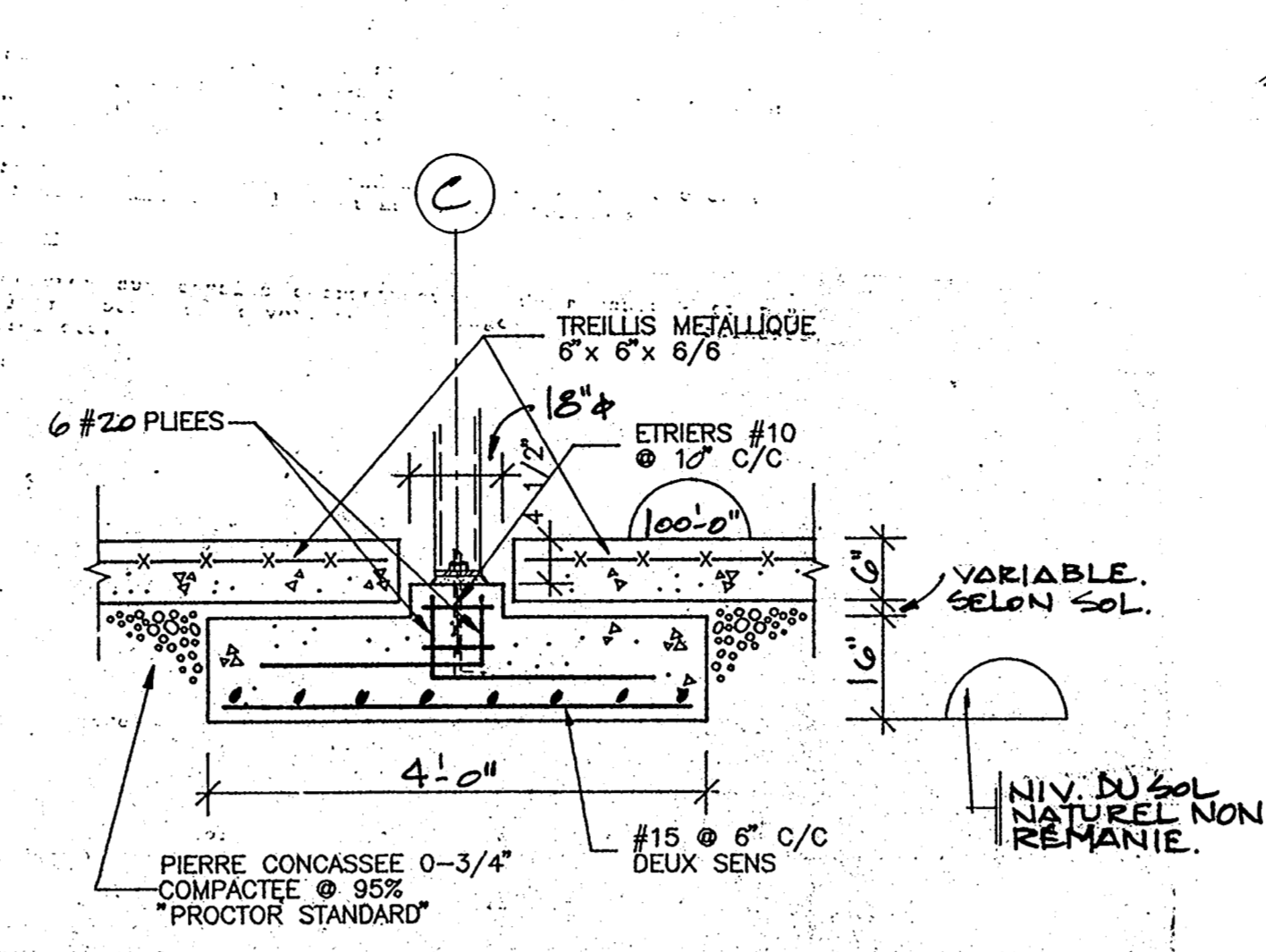
NOTE  
 DREYOLE 1" DE MORTIER EN DESSUS DE CHAQUE PLAQUE D'ASSISE.



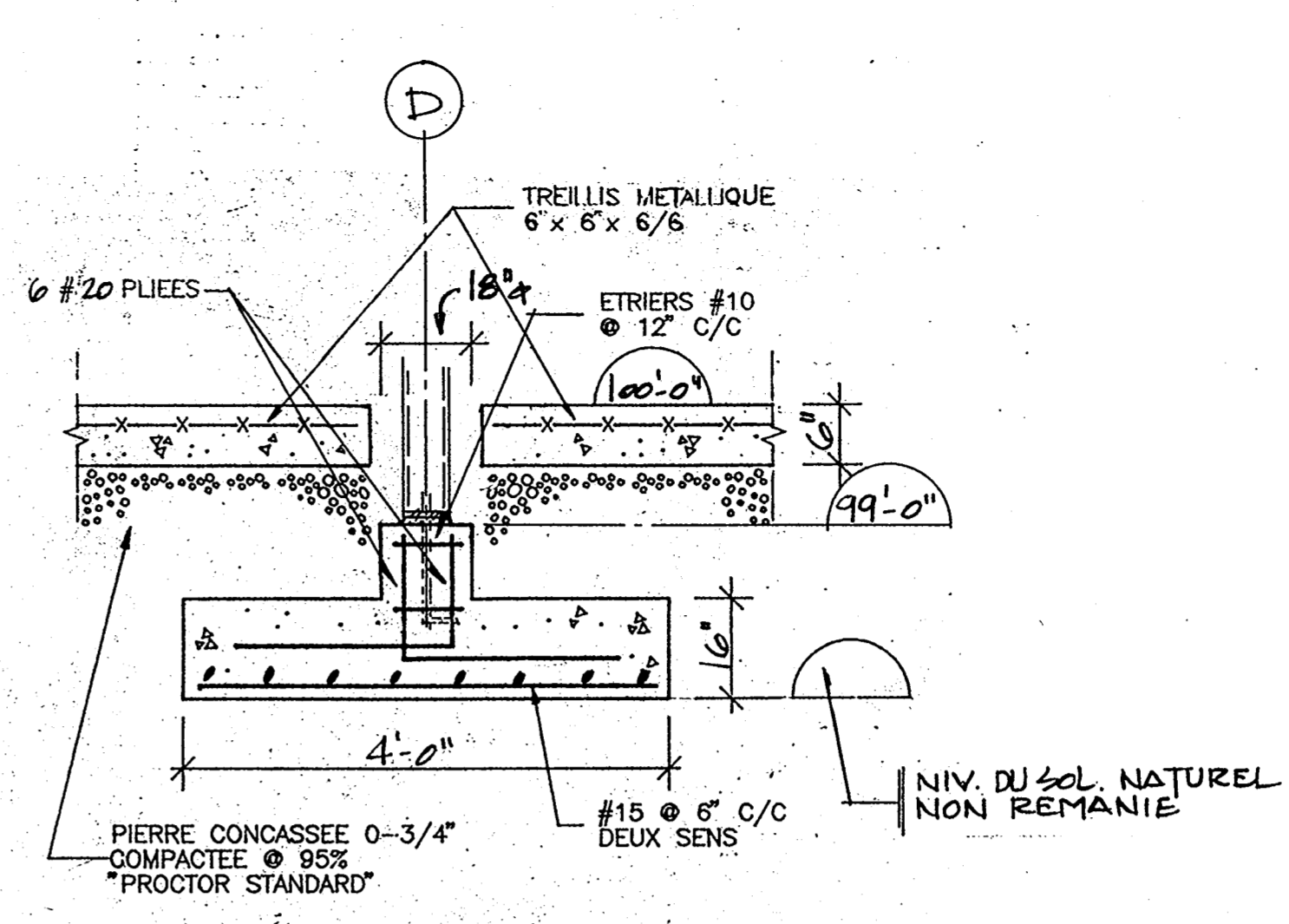
COUPE AA



COUPE BB



COUPE CC



COUPE DD

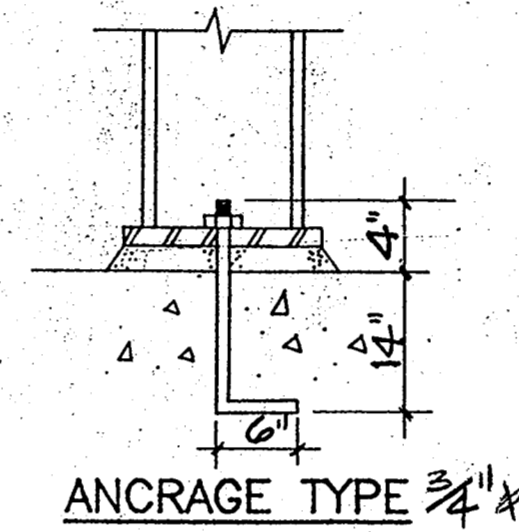
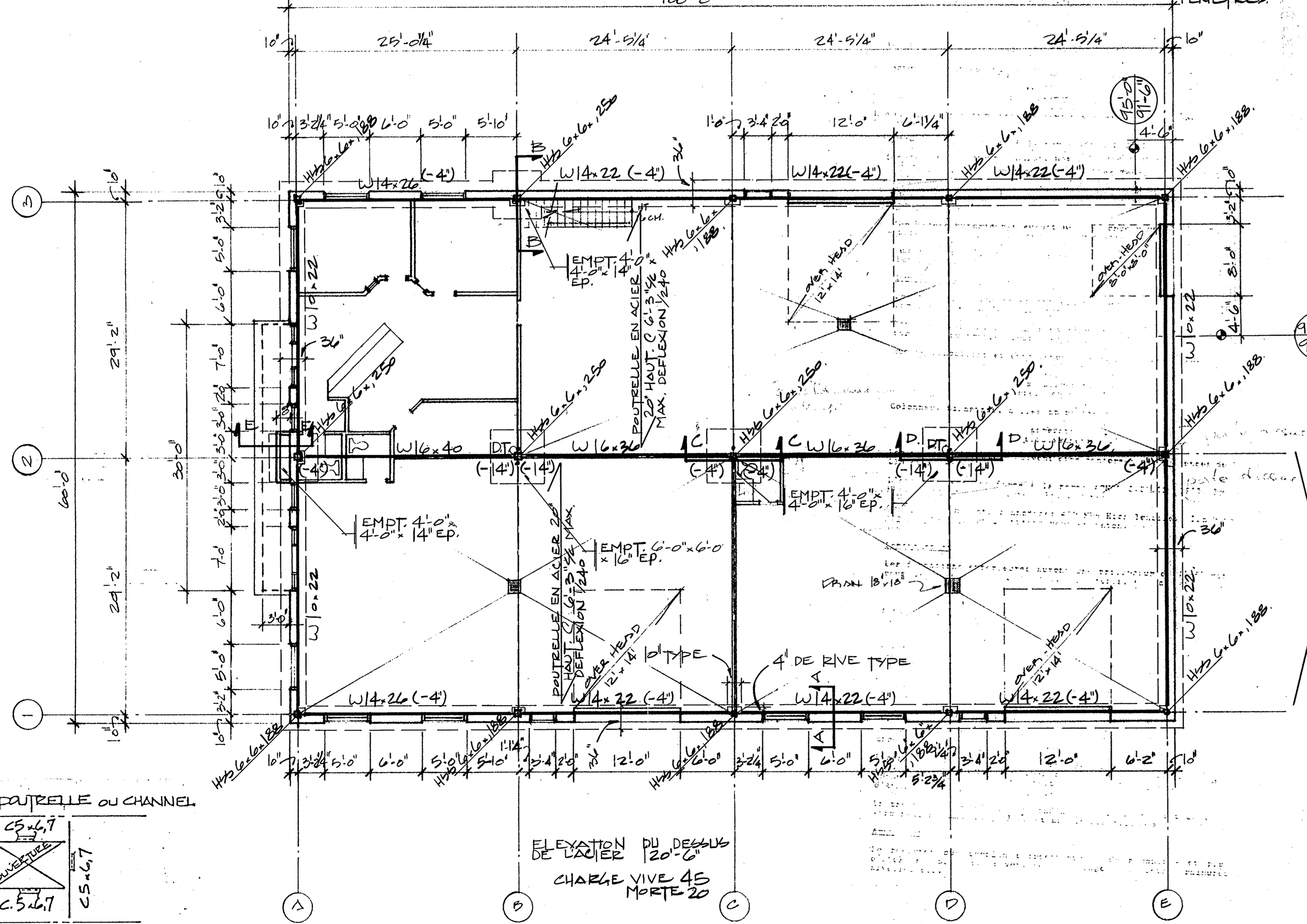
COUPE DE MUR EXT. (TYPE)

MUR. & ARM. TYPE AU DROIT DES COLONNES.

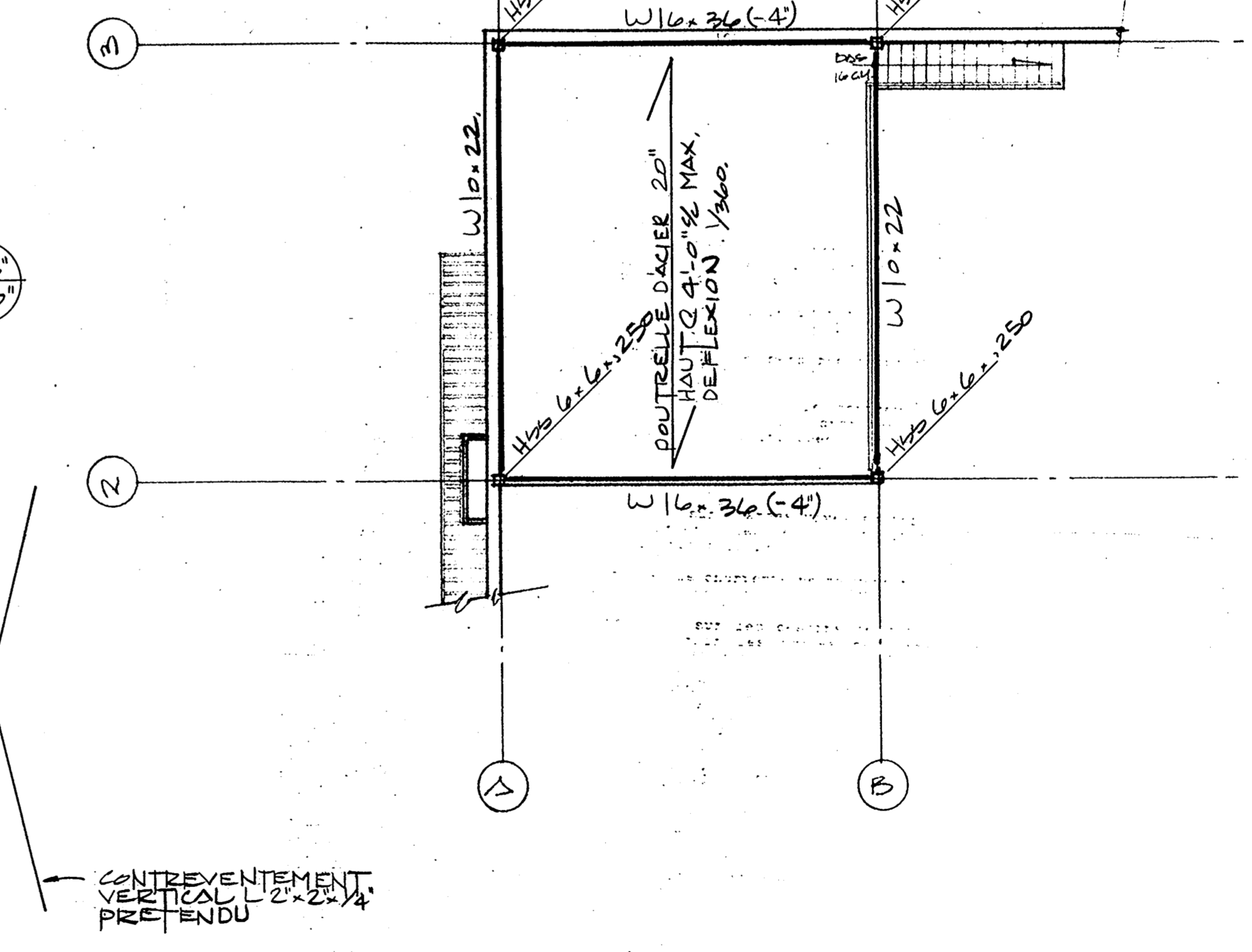
DETAIL D'ARM. TYPE AU DROIT DES COLONNES INT.

DETAIL D'ARM. TYPE AU DROIT DES COLONNES INT. AVEC DRAIN.

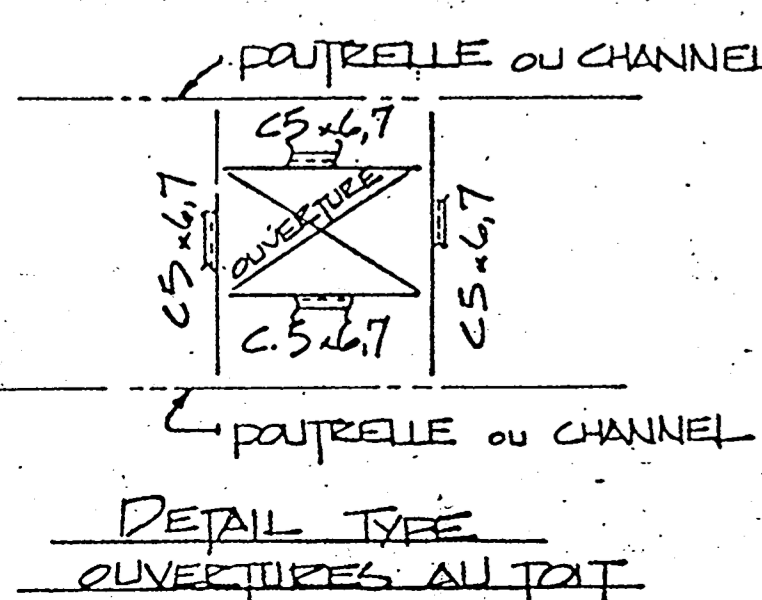
CONTREVENTEMENT VERTICAL L 2" x 2" x 1/4" PRETENDU A INSTALLER EN DESSUS DES FENETRES.



ANCRAGE TYPE 3/4" x 4'-6"



PLAN MEZZANINE  
 CHARGE VIVE 100  
 MORTE 35  
 ELEVATION DU DESSUS DE L'ACIER  
 11'-2"



DETAIL TYPE OUVERTURES AU TOIT

ELEVATION DU DESSUS DE L'ACIER  
 CHARGE VIVE 45  
 MORTE 20  
 STRUCTURE DU TOIT & FONDATIONS  
 PLAN PREZ. DE CHAUSSEE

NOTES GENERALES

- Ne considérer aucune dimensions sans consulter les plans d'architecture.
- L'ingénieur ne se rendra responsable des divergences aux plans que s'il a été consulté par l'entrepreneur et que ce dernier aura en sa possession un document écrit approuvant les changements.
- L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions sur place et sera tenu d'aviser l'ingénieur de toutes divergences ou omissions.
- L'exécution des travaux doit être en conformité avec les codes en vigueur et selon les règles de l'art.

SCEAU



Dominique Fortier

fortier, franklin, lesgault inc.  
 Consultants en génie civil et mécanique

PROJET - DESSINA - PLAN

TITRE - FONDATIONS, STRUCTURE DE LA MEZZANINE ET DU TOIT

DESINÉ PAR E. GUENETTE	VÉRIFIÉ PAR R. BEAUCAGE
APPROUVÉ PAR D. FORTIER	DATE 31-03-89
ÉCHELLE 1/8" = 1'-0"	PROJET NO 89-168,1
	DESSIN NO S1

